

Règlement Particulier

des Sélections françaises « Championships of Cosplay »

Cosplay Comic Con Paris du 22 octobre 2016

Article RP01 : Généralités

1.a) Le présent règlement régit le déroulement des sélections françaises « Championships of Cosplay » à Comic Con Paris, ci-après désigné « sélections Comic Con Paris ».

1.b) Le présent règlement précise les termes du Règlement Général des sélections françaises « Championships of Cosplay » à Comic Con Paris, ci-après désignés « Règlement Général » et prédomine sur le Règlement Général. Il peut-être complété ou modifié sans préavis.

1.c) La participation aux sélections françaises « Championships of Cosplay » à Comic Con Paris est tributaire de l'approbation et du respect sans condition du présent règlement, et du Règlement Général.

Article RP02 : Thèmes et Catégories

2.a) Pour les sélections Comic Con Paris, les participants peuvent défiler dans des costumes classés dans l'une des 3 catégories suivantes :

- Couture
- Armure
- FX (prothèses, maquillages, LED, électronique, etc...)

dès lors que l'œuvre d'où est tiré le personnage est publiée officiellement.

2.b) Les restrictions sont pour ce défilé : pas de cosplay manga/anime/Jpop, pas de création personnelle d'inspiration asiatique, pas de cosplays de films asiatiques (animation et live) et enfin pas de cosplay de jeux vidéo à l'esthétique ou graphismes manga/anime. Si vous n'êtes pas sûr de savoir si votre cosplay sera accepté ou non dans les sélections Comic Con Paris, vous pouvez nous envoyer un mail à comic-con-paris@epic-asso.com

Article RP03 : Horaires et Nombre de Participants

3.a) Les horaires des défilés sont les suivants :

- Les sélections Comic Con Paris ont lieu :
le **samedi 22 octobre à 17h30**.

3.b) Les sélections Comic Con Paris ont une durée limitée :

- La durée des sélections Comic Con Paris est limitée à **60 minutes**.
- Les Individuel disposent d'une durée de **1 minute**.
- Les Groupés ne sont pas acceptés.

3.c) Ces limites peuvent être modifiées, sans préavis, par l'organisation Cosplay en fonction du planning général du festival.

Article RP04 : Inscriptions aux Défilés

4.a) La participation aux sélections Comic Con Paris est tributaire de la préinscription dûment réalisée suivant les instructions précisées sur le site internet d'inscription <http://comic-con-paris.epic-asso.com>

4.b) L'inscription aux sélections Comic Con Paris est **réservée uniquement aux inscriptions individuelles**. Aucune inscription groupe n'est autorisée.

4.c) Sur le site internet d'inscription, les sélections Comic Con Paris sont divisées en 3 concours, chaque concours correspondant à une catégorie. Les participants devront s'inscrire dans un seul concours parmi les 3 disponibles.

4.c) Les personnes dont la préinscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires communiqués par l'organisation Cosplay.

4.d) Aucune inscription ne sera prise en compte en l'absence de cette confirmation sur place.

Article RP05 : Prix des Défilés

5.a) Les prix des sélections Comic Con Paris sont :

- Prix Catégorie Couture
- Prix Catégorie Armures

• Prix Catégorie Fx

5.b) Le grand vainqueur des sélections Comic Con Paris sera désigné parmi les 3 gagnants des catégories. Il représentera la France lors de la finale du Festival C2E2 qui se déroulera du 21 au 23 Avril 2017 à Chicago.

5.c) Ces prix peuvent être modifiés sans préavis.

Article RP06 : Déroulement des Défilés

6.a) Après transformation de leur préinscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation Cosplay, au plus tard **30 minutes** avant le début du pré-judging.

6.b) Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le passage devant le jury, le mode d'accès à la scène et le mode de passage. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation Cosplay. Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, seront considérés comme ayant déclaré forfait.

6.c) Leur passage effectué, les participants seront invités à quitter les coulisses pour laisser la place aux participants suivants.

Article RP07 : Notation et Critères

Les critères de notation pour les sélections Comic Con Paris sont les suivants :

Catégorie Couture

- Qualité des coutures, ourlets, embellissements, teinture, imprimés, broderies, etc ..
- Utilisation correcte des caractéristiques de la matière et du tissu, choix cohérent du tissu par rapport au cosplay.

Catégorie Armure

- Qualité du soudage, moulage, finitions, etc..
- Utilisation correcte des caractéristiques du matériau, choix cohérent de la matière par rapport au cosplay.

Catégorie FX

- Qualité du "contouring", remplissage, technologie et prothèses
- Utilisation correcte du maquillage, des prothèses et de l'électronique, choix cohérent par rapport au cosplay.

En complément pour toutes les catégories

- Le cosplay est correctement taillé / fait sur mesure
- Ingéniosité / Originalité
- Eléments ajoutés (esthétique)
- Eléments ajoutés (fonctionnalités)
- L'impression personnelle du jury

Prestation

- comportement des personnages (roleplay)
- impression personnelle du jury

Article RP08 : Dotation pour le représentant français

- Les 3 finalistes (vainqueurs de chaque catégories) recevront chacun un lot.
- Le grand vainqueur se verra offert son voyage au C2E2, soit :
 - Deux billets d'avion aller-retour pour Chicago pour le gagnant du concours et son accompagnant (départ de Paris)
 - Une chambre d'hôtel double à Chicago pour trois nuits (arrivée le jeudi 20/04/2017, départ le dimanche 23/04/2017)
 - Deux Pass VIP pour le C2E2 pour le gagnant et son accompagnant
 - Le transport AR entre l'aéroport de Paris et votre domicile*

*prise en charge du transport AR (train ou avion) entre votre ville de résidence et Paris. Cependant un hébergement supplémentaire ne sera pas pris en compte, ainsi que les frais de transport (taxi, métro ...) vers l'aéroport.

Règlement Particulier des Sélections françaises « Championships of Cosplay » Cosplay Comic Con Paris du 22 octobre 2016

- La participation au concours induit la disponibilité du candidat aux dates du festival C2E2.
- Aucune compensation financière du lot ne sera autorisée.
- Si le grand gagnant se voit dans l'incapacité de pouvoir participer au festival C2E2, il sera remplacé par l'un des 2 autres finalistes.